Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges

Communiqué du 10 mars 2017

Mutations inter académique
Un premier bilan

L'examen du mouvement inter 2017 par les instances paritaires nationales s'est achevé le 10 mars 2017.

Le SNFOLC s'est prononcé pour l'ouverture de capacités supplémentaires dans toutes les disciplines et dans toutes les académies afin de permettre aux personnels d'exercer leur droit statutaire à mutation tout en améliorant les conditions de travail de tous les collègues.

Au cours des travaux, le SNFOLC est intervenu afin que les demandes d'annulation tardives pour raisons familiales soient prises en compte par l'administration. La satisfaction de ces demandes a permis de répondre à des situations personnelles très difficiles tout en permettant de réaliser de nouvelles mutations.

Il a déploré que le mouvement 2017 soit le dernier où les collègues exerçant dans les établissements exclus en 2015 de l'éducation prioritaire pourront bénéficier de bonifications au titre des APV dans les collèges. Le SNFOLC revendique le maintien de ces bonifications.

Il a demandé que les participants au mouvement dans la discipline physique et électricité appliquée ne soient pas affectés contre leur gré en académie sur des postes de sciences-physiques et chimiques.

A l'exigence formulée par le SNFOLC de voir figurer sur les arrêtés d'affectation en CPGE les services précis confiés par l'inspection générale aux professeurs, la DGRH a répondu qu'elle enverrait aux rectorats un courrier précisant les caractéristiques du poste sur lequel les collègues avaient été nommés.

Dès la fin des FPMN et des CAPN, le SNFOLC a averti de leur résultat tous les collègues qui se sont adressés à lui.

Il invite les collègues mutés à contacter les sections académiques du SNFOLC pour être informés, conseillés et défendus lors de la phase intra académique du mouvement qui va s'ouvrir dans les prochains jours.

SNFOLC
Siège National
6-8 rue Gaston Lauriau
93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tel : 01.56. 93. 22. 44 - Fax : 01.56. 93. 22. 40
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
www.fo-snfolc.fr